

**FILIA-MAIF**

☎ 09.74.75.37.37 (N° Cristal : appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
✉ plaisance@maif.fr
📄 Groupe MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 Niort cedex 9

Contrat renouvelable par tacite reconduction
au 1er janvier prochain.

N° de sociétaire : 7115091 R
GOBLET JEAN-LOUIS
Le 08/02/2018

M. JEAN-LOUIS GOBLET
9 RUE DE LA CITADELLE
94110 ARCUEIL



Attestation d'Assurance bateau Nautis

Valable du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bateau assuré

ARCHAMBAULT A 35 Immatriculation/Identification : CHD77705

CONTENU DES GARANTIES

Responsabilité civile-Défense résultant de la propriété ou de l'usage du bateau par le sociétaire ou par une personne à laquelle il a été confié/loué (sauf professionnels), à concurrence de 15 000 000 € (dommages corporels et matériels).

Pour les dommages matériels, la garantie est toutefois limitée à 6 100 000 €.

La garantie est étendue au skieur nautique remorqué par le bateau assuré.

Indemnisation des dommages corporels (individuelle accident) subis par les personnes embarquées et le skieur nautique (frais médicaux, perte de revenus, invalidité, décès).

Frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.

Recours-Protection juridique.

Dommages de caractère accidentel subis par le bateau (perte totale, avarie, incendie, vol...).

La garantie est étendue à l'équipement et aux accessoires qui, par leur nature, sont destinés à être utilisés avec le bateau (matériel de sécurité et de navigation notamment).

La garantie s'applique également aux frais de retirement après échouement ou naufrage du bateau.

Assistance touristique.

Fait le : 08/02/2018
Pour FILIA-MAIF

Filia-MAIF

S.A. au capital de 114 337 500 € entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des Assurances
RCS Niort : B 341 672 681 (87 B 108)